favorisés de la nature, ou avec ceux dont les capitaux sont plus abondants, ou avec ceux dont les travailleurs sont plus habiles.

361. Voilà le point de vue général; voilà quel est l'intérêt de tous. — Si maintenant on ne considère que les industries similaires, il est évident qu'à la longue celle du pays favorisé l'emportera, à moins que les consommateurs ne se fassent une telle concurrence qu'ils soient obligés de rémunérer même le travail de ceux qui sont dans de mauvaises conditions, auquel cas ceux qui se trouvent dans une bonne condition profitent d'un monopole fructueux.

Quant aux capitaux, leur tendance générale est au nivellement: la baisse de l'intérêt les fait éloigner ou en empêche la formation; la hausse les attire, et l'inégalité entre les pays tend tous les jours à disparaître avec les occasions qui rapprochent les hommes[1]. — Le génie des travailleurs, la supériorité des procédés qu'ils emploient, agissent dans le sens d'un beau climat, d'une belle nature. Mais ici il faut remarquer qu'il n'est jamais à désirer que les travailleurs se multiplient au point d'être obligés de livrer leur travail à un prix disproportionné avec leurs besoins; car, en faisant alors le bien de tous ceux qui consomment les produits de leur industrie, ils font leur propre malheur[2].

§ 4. Des objections faites au principe que les produits s'échangent contre des produits, etc. — Les Crises. — Limites de la production.

362. On a souvent fait au théorème de J.-B. Say une objection tirée d'une fausse observation de ce qui se passe dans un pays en temps de disette ou dans des cas analogues.

En temps de disette, quand l'exportation des produits ne suffit pas à payer les blés importés en quantité extraordinaire et que les achats d'aliments sont soldés en numéraire, on dit que le principe est en défaut et que les produits ne s'échangent pas

[1] Voy. à ce sujet d'importantes observations de M. A. Clément dans l'*Essai de science sociale, économie politique*, t. I, p. 391.

[2] F. Bastiat s'est servi de cette démonstration dans ses *Sophismes économiques*. Mais nous devons faire remarquer que Bastiat ne tient nul compte de l'action du Monopole naturel sur la valeur (384), et qu'il affirme trop que l'utilité donnée aux choses par la nature devient toujours gratuite par l'effet de la liberté des échanges. (Voy. au chap. suivant.)

avec des produits, mais avec du numéraire. — C'est, en effet, la première phase du phénomène et la seule qu'on voie d'abord. Mais peu de temps s'écoule avant qu'il s'opère des importations de numéraire qui viennent combler le déficit[1].

363. Si les produits s'achètent les uns par les autres, comment se fait-il, objecte-t-on aussi, qu'il y ait des *Crises* provenant de l'excès de production; ou, en d'autres termes, comment arrive-t-il qu'à certaine époque, tous les produits surabondent à la fois, et qu'on ne trouve à vendre quoi que ce soit?

Les Crises commerciales qui n'ont pas pour origine la Disette, la Guerre ou les Révolutions, sont le résultat de l'entraînement qui s'empare de quelques producteurs, leur donne la fièvre de certaines entreprises, de spéculations trop aventureuses et d'un agiotage effréné. Cet entraînement amène alors des méventes et des engorgements dans certains canaux de circulation qui, ne pouvant plus suffire à l'écoulement des produits créés, réagissent sur la production, qui se ralentit ou s'arrête. Or, le mal d'un pareil état de choses, c'est que l'excès de production est soudain, c'est que l'engorgement est partiel; car, si les produits surabondaient ensemble et par suite d'une production naturellement progressive, les échanges s'opèreraient. Souvent aussi, la surabondance de quelques produits seulement frappe l'attention, parce que les détenteurs s'en plaignent. L'avilissement d'un produit suffit souvent pour qu'on dise partout que le commerce va mal; « que rien ne se vend »; et cela est vrai, en partie, à cause de la relation que nous venons de signaler entre les différentes industries[2].

364. Quand les Crises proviennent de la rareté des subsistances, dont le prix absorbe la totalité des salaires, diminue la consommation et ralentit la production, elles ne peuvent évidemment pas être invoquées contre la doctrine que nous venons d'exposer.

Il en est de même des Crises provenant de l'action des tarifs

[1] En 1847, le phénomène a été très sensible en France et en Angleterre. D'abord on put observer la sortie du numéraire allant payer les grains et occasionnant la gêne de la circulation. Quelques mois après, on signalait la rentrée du numéraire en échange des produits exportés pour solder définitivement le blé. De sorte que les deux pays se sont d'abord alimentés avec leur numéraire, et ont ensuite racheté leur numéraire avec des produits, et qu'en définitive ils ont comblé le déficit des récoltes par un excès d'exportation.

[2] Voy. dans une Note finale l'énumération d'un certain nombre de crises produites par la fièvre des spéculations

douaniers et des représailles commerciales au moyen desquelles les gouvernements ont quelquefois jugé à propos de consommer la ruine réciproque des nations; il en est encore de même des Crises provenant d'une menace de guerre, d'une révolution, ou de toute autre circonstance qui effraye et paralyse l'industrie [1].

Au surplus, les Crises commerciales, proprement dites, sont des accidents inhérents à une prospérité progressive, et mieux vaut la prospérité, avec ses inconvénients passagers, que le *statu quo* ou l'inactivité, qui est une crise permanente [2].

365. *Limitation de la production.* — A propos de ces crises, l'esprit réglementaire a réclamé des prescriptions pour limiter la production.

Mais s'il y a une borne naturelle à la production en général dans la consommation et dans la facilité des échanges, il n'existe aucune borne assignable en théorie et susceptible d'être formulée et traduite en pratique par une réglementation légale. — Les entrepreneurs seuls sont les juges intéressés et capables de diriger leurs capitaux vers l'emploi le plus productif pour eux d'abord, pour la société ensuite.

Des discussions nombreuses se sont élevées sur ce point; J.-B. Say a bien éclairé l'énoncé du problème en définissant le Produit rationnel, — non pas seulement une chose pouvant servir aux besoins des hommes, — mais encore une chose dont l'utilité vaut et se vend ce qu'elle coûte.

D'après cette définition, qui s'accorde avec le bon sens, dépenser six francs pour obtenir un produit valant cinq francs, ce n'est pas produire, c'est détruire en pure perte un franc; et l'on comprend qu'un pays ne peut pas marcher longtemps dans une pareille voie. — Donc, on ne produit réellement que lorsqu'on

[1] On a encore demandé, au sujet de la formule que les produits s'achètent avec des produits, pourquoi, malgré un prix élevé, certains produits ne sont pas créés en quantité suffisante. Cette objection peut être faite, dit J.-B. Say, au sujet du peu de sucre que l'on produisait en 1812 et 1813, malgré son prix élevé, alors qu'on l'aurait bien vendu, et qu'il eût servi à acheter les calicots qui étaient tombés dans un grand discrédit. A cette époque, le commerce était accompagné de tant de dangers, qu'on était forcé d'acheter en Europe, où l'on ne savait pas encore le produire, le sucre à 10 francs le kilogramme; mais il se trouvait peu d'acheteurs à ce prix; par conséquent, encore moins d'acheteurs de calicot.

[2] Voy. pour une analyse générale du phénomène des Crises, notre article CRISE du *Dict. universel du commerce* de Guillaumin, reproduit dans *Notes et Petits Traités*, 2e édit.; — *des Crises commerciales et de leur retour périodique*, par M. Clément Juglar. (Paris, Guillaumin, 1862, in-8°); — et une Note finale.

retrouve tous les frais de production (64). — Donc encore, s'il est vrai de dire qu'en principe la production doit tendre constamment à s'élever, *il faut que chaque producteur ne cherche à produire que ce qu'il sait bien produire et vendre convenablement;* en d'autres termes, la production, pour être réelle, doit être proportionnée aux besoins des acheteurs.

Cette règle importante n'est pas d'une application facile, et des excès de production presque périodiques amènent des crises également périodiques. Ce n'est que par l'expérience, le coup d'œil et l'entente parfaite de son industrie et de la situation générale, que le chef d'entreprise peut arriver à s'éclairer sur ce point délicat.

Voilà pour les producteurs. — Au point de vue général, on peut seulement dire que *la production doit se proportionner aussi aux débouchés et à la consommation* [1] et que les bornes naturelles de chaque production spéciale sont à la fois dans l'étendue des besoins auxquels elle s'adresse et dans les ressources que les consommateurs peuvent y consacrer. Lorsque, comme c'est le cas le plus commun, ces besoins sont indéfiniment extensibles (5), la limite de la production est surtout dans les ressources des consommateurs, lesquelles ne peuvent s'accroître que par la production la plus féconde, de sorte que, *en général, la limite de chaque production spéciale, quant aux débouchés, se trouve dans la fécondité de l'ensemble et de la production,* toujours parce que les produits s'achètent avec des produits.

366. Il n'y a donc *aucune borne assignable par l'autorité,* qui ne saurait agir par voie de réglementation, et dont l'intervention ne peut être utile que pour faire disparaître les entraves qui mettent obstacle aux échanges, aux débouchés, à la consommation.

Il n'y a pas lieu, au surplus, de redouter l'excès de production au point de vue général. Cet excès ne peut être que momentané; il ne se produit qu'au détriment du producteur, et il se produit avec d'autant moins d'inconvénients pour celui-ci, que les échanges sont plus libres et les débouchés mieux établis.

§ 5. Loi de l'Échange : — l'Échange doit être libre.

367. *La liberté est la loi de l'Échange,* comme elle est celle du Travail (264).

[1] Voy. au chap. XXXIV sur la CONSOMMATION.

La liberté générale est le corollaire du droit de propriété (Turgot). En effet, est-on réellement propriétaire d'un produit, si l'on ne peut l'échanger librement, l'échanger près ou loin? Le droit de propriété est-il entier, si l'on ne peut librement se procurer les produits et les services dont on a besoin?

Cette liberté est un des aspects de la liberté du travail. Elle découle de la nature même de l'échange, dont elle est, pour ainsi dire, l'âme et la cause primordiale.

Sans elle, pas d'Échange complet, pas de Valeur réelle, pas de prix équitable et normal, ainsi que cela se trouve expliqué au chapitre suivant.

La pratique de cette liberté est l'une des principales conditions de la prospérité des individus et des nations, ainsi que cela se trouve expliqué au chapitre XXIV.

La violation de cette liberté produit les effets les plus désastreux, ainsi que cela est expliqué en détail aux chapitres XXV et XXVI, relatifs aux systèmes opposés à la Liberté de l'Échange.

§ 6. Conséquences économiques et sociales des principes exposés dans ce chapitre.

368. Les conséquences de cette théorie, passées à l'état de vérités scientifiques et applicables, sont immenses et viennent se lier à la grande loi de la Division du travail et de la coopération des industries, et aux enseignements qui en découlent pour l'industrie et le commerce des nations, et aussi pour la paix et la bonne harmonie qui doivent exister entre elles.

Chaque industrie est intéressée à la prospérité de toutes les autres; et ceci confirme ce qui a déjà été dit de la solidarité des industries (173, 347).

Par les mêmes raisons, *les Villes sont intéressées à la prospérité des Campagnes,* et les classes agricoles à la prospérité des populations urbaines.

Les diverses provinces, les nations, les continents, *toutes les contrées sont intéressées à la prospérité des autres contrées;* car plus un pays est riche et prospère, plus il contribue à la richesse et à la prospérité des autres, qui sont à leur tour des marchés d'autant plus importants, soit pour y verser le trop plein, soit pour y puiser des approvisionnements, qu'ils sont plus riches et plus productifs.

Les pauvres sont intéressés à voir se multiplier les familles riches (en dehors de tout privilège); car celles-ci achètent leurs services d'autant plus et plus cher qu'elles sont plus nombreuses relativement aux familles n'ayant que leurs revenus personnels. Les riches sont intéressés à la prospérité des pauvres, qui deviennent, d'une part, d'autant plus ingénieux et plus productifs des choses utiles ou agréables aux riches et, d'autre part, d'autant plus consommateurs des choses que leur vendent les classes riches, que leur aisance est plus grande. — Ici on pourrait objecter que l'excès de densité de la population, qui nuit aux pauvres, est avantageux aux riches, qui profitent de la concurrence extrême que les pauvres se font entre eux. Mais il y a à considérer que le débouché qu'offrent les pauvres aux autres classes n'est pas proportionnel à leur nombre, et que la misère, qui produit un paupérisme inquiétant pour les classes aisées, nécessite un appareil de forces coûteux et un système de compression qui pèse sur toutes les classes.

369. La société étant fondée sur l'échange universel et permanent des produits, du travail et des services, toutes les classes ont besoin les unes des autres; de sorte que ce qui fait prospérer l'une profite aux autres; que ce qui lui nuit, nuit aux autres; et qu'il y a entre elles une solidarité universelle, qui, bien comprise, engendre la bienveillance réciproque.

De cette harmonie sociale il résulte qu'il n'y a pas à s'inquiéter de voir chacun, dans sa sphère, chercher son bien et son intérêt exclusivement; car la Providence a ainsi fait les choses, que le *bien général est la résultante forcée des efforts de chacun pour son bien individuel et exclusif* (23).

370. Donc, l'économie politique s'accorde avec la fraternité chrétienne; elle est l'auxiliaire indispensable de la morale; elle contribuera à réaliser la paix entre les nations et la concorde entre les classes des citoyens de conditions inégales de fortune, — en substituant les idées de solidarité, d'harmonie, aux funestes idées d'antagonisme national, de jalousie commerciale, de haine entre les classes : fausses théories, exécrables préjugés, qui jusqu'à ce jour ont ensanglanté le monde.

L'assertion désolante inscrite en tête de l'un des *Essais* de Montaigne, que *le dommage de l'un est le profit de l'autre,* laquelle n'est vraie que dans des circonstances exceptionnelles, mais qui est encore si universellement acceptée comme axiome général

et absolu relativement aux individus et aux nations, se trouve radicalement réfutée par les principes que nous venons d'établir. C'est parce que les *produits ou services ne s'achètent qu'avec des produits ou des services*, que *le dommage de l'un* (industrie, localité, classe, pays) *ne peut pas profiter à l'autre*, qu'il lui nuit au contraire, et que le profit de l'un profite à l'autre. Il y a, dans ces deux propositions contradictoires, l'expression de deux phases de l'humanité : l'une, tendant à développer tous les mauvais instincts de l'homme; l'autre, établissant la fraternité sur les bases naturelles et solides de l'intérêt, et fortifiant, par la voie de l'Économique, les dogmes consolants de la Religion et de la Morale.

Ces vérités sont encore malheureusement méconnues. La plupart des complications sociales ont pour origine cette fausse croyance qui alimente la haine vivace des pauvres contre les riches, ainsi que la morgue des riches envers les pauvres, et qui a suscité en grande partie les guerres qui ont affligé l'humanité.

Voltaire lui-même [1] faisait consister le patriotisme à souhaiter du mal aux voisins; il exprimait ainsi les idées qui étaient alors celles d'à peu près tout le monde, et qui sont encore aujourd'hui universellement répandues. Toutefois, il résulte des démonstrations faites par l'économique que la politique éclairée et honnête ne peut plus désormais avoir recours à cet abominable moyen de la guerre que dans le cas de légitime défense, et lorsque l'intérêt de la justice et de la civilisation en fera une triste et inévitable nécessité.

« Depuis longtemps la religion et la philosophie disent aux hommes de vivre en paix, de s'entr'aider pour recueillir les biens que leur destine la nature, et dès longtemps on traite de chimériques leurs désirs généreux. Voici qu'une science, occupée des travaux les plus matériels, vient, en nous enseignant les moyens d'accroître nos richesses et nos jouissances, démontrer que notre intérêt doit nous porter à suivre les conseils pacifiques de la religion et de la philosophie. Plus les lumières se répandront, mieux on jugera que *le plus puissant auxiliaire de la morale est l'économie politique.* » (J. Droz.)

L'économie politique est, en outre, l'auxiliaire de la civilisation et des libertés publiques. En dissipant les haines des classes,

[1] *Dictionnaire philosophique*, article PATRIE.

elle tend à diminuer le péril des révolutions sociales, à supprimer les dangers qui accompagnent les changements politiques, à faire disparaître les motifs des mesures dictatoriales des gouvernements, à rendre inutiles les gros armements militaires qui ruinent les nations, les démoralisent et les poussent vers les guerres internationales.

371. Les principes posés dans ce chapitre, constituant ce qu'on a appelé la *Théorie des débouchés*, sont examinés sous une autre forme dans les chapitres suivants, relatifs à la Valeur et au Prix, à la Monnaie, et aussi dans les trois derniers chapitres de la section, où nous pourrons, à leur aide, apprécier les théories commerciales désignées par ces formules : *Liberté commerciale, Balance du commerce* ou *Système mercantile, Protection* ou *Système protecteur*, tant controversées de nos jours.

CHAP. XVI. — LA VALEUR ET LE PRIX

I. Observations préliminaires. — II. Causes ou Fondements de la Valeur. — III. Propriétés de la Valeur. — IV. Causes de la Variation de la Valeur. — Lois de cette Variation. — V. Évaluation de la Richesse et de l'Utilité. — Mesure de la Valeur. — VI. Formation des Prix (Prix courant, Prix de revient, etc.). — Influence de l'Offre et de la Demande; — des Frais de production, — du Monopole, — de la Monnaie, — de l'Usage, — de l'Autorité, etc. — VII. Cherté, Bon Marché. — VIII. La Valeur et le Prix. — IX. Les Prix maximum.

§ 1. Observations préliminaires.

372. La VALEUR, expression de la Richesse et de la propriété, se manifeste par l'ÉCHANGE et résulte de l'ÉCHANGE, objet du chapitre précédent. — Ce n'est pas, comme nous l'avons dit, que la valeur ne puisse se comprendre en dehors de l'échange [1]; mais c'est par l'échange qu'elle devient le phénomène général mêlé à tous les phénomènes économiques.

Nous avons défini la **Valeur** en établissant les premières données de la Science (13, 14, 15); répétons que, par ce mot, il faut entendre, d'une manière générale, l'*équivalence* d'une richesse (produit, travail ou service) en toutes autres richesses de même importance, — ou le *pouvoir* résidant dans une richesse pour

[1] Voy. ce qui est dit p. 9 (13) et Turgot, *Réflexions sur la forme et la distribution des Richesses*, dans ses Œuvres, *Collect. des princip. économ.*, t. I, p. 88.